

Description de la formation : **Enseignement fermé définitivement**

Il est créé à l'Université Claude Bernard - LYON 1, en collaboration avec les Universités de PARIS MARSEILLE - RENNES - TOULOUSE - GRENOBLE - STRASBOURG - TOURS - MONTPELLIER - SAINT-ETIENNE - ROUEN - LILLE - DIJON - REIMS - BOBIGNY, un Diplôme Interuniversitaire de MEDECINE MANUELLE - (OSTEOPATHIE) dont l'enseignement est réalisé dans le cadre du Service de Rhumatologie du Professeur Jacques TEBIB.

Il porte :

- sur les fondamentaux d'anatomie et de biomécanique articulaire du rachis et des membres, nécessaire à la compréhension de la pathologie mécanique de l'appareil locomoteur;
- sur l'étude théorique et pratique des techniques médicales de Médecine Manuelle, dans les affections communes d'origine rachidienne et de l'appareil locomoteur.
- sur la place des autres interventions thérapeutiques (chirurgie, infiltrations, rééducation, traitement de la douleur...) dans la pathologie locomotrice.
- sur les indications, les contre-indications et les limites de ces techniques et de leur place en thérapeutique.

Les études ont une durée de deux ans et se déroulent d'octobre à juin.

Recrutement un an sur deux

L'enseignement comporte :

- des cours théoriques
- des démonstrations
- des travaux pratiques
- des consultations et traitements commentés.

L'enseignement sera effectué au Centre Hospitalier LYON-SUD.

Il aura lieu le matin de 9 heures à 12 heures, le jeudi.

Programme 1ère année:

MODULE 1

- Anatomie vertébrale
- Biomécanique rachidienne
- Sémiologie métamérique
- Anatomie palpatoire rachis, sacro-iliaques

MODULE 2

- Examen palpatoire cervical, dorsal, lombo-pelvien, sacro-iliaque
- Techniques de mobilisation vertébrale : description et principes généraux
- Massages, TGO
- Techniques structurelles 1 principes, mode d'action...
- Techniques structurelles 2 indications, contre-indication
- Techniques structurelles 3 cervical, dorsal, lombo-pelvien
- Techniques myotensives 1 généralités et muscles impliqués
- Techniques myotensives 2 cervico-thoracique
- Techniques myotensives 3 lombo-pelvien

MODULE 3

- L'équilibre sagittal du rachis
- Appareillage de la maladie rachidienne
- Aspects rhumatologiques de la maladie rachidienne (Red flags...)
- Aspects psychiatriques de la maladie rachidienne
- Aspects socio-professionnels de la maladie rachidienne, ergonomie du poste de travail
- Aspects radiologiques de la maladie rachidienne 1 diagnostic
- Aspects radiologiques de la maladie rachidienne 2 thérapeutique

- Evaluation kinésithérapique de la maladie rachidienne / isocinétisme
- La douleur dans la maladie rachidienne : physiopath, évaluation
- La douleur dans la maladie rachidienne : traitement médicamenteux, traitement non médicamenteux, médecine cognitive, traitement chirurgical
- Rééducation de la maladie rachidienne : ambulatoire et restauration fonctionnelle du rachis, scores fonctionnels
- Activités physiques et maladie rachidienne : modalités de prescription et de suivi
- Traitement chirurgical de la maladie rachidienne
- La patiente fibromyalgique : que faire ?

Public concerné :

Sont admis à s'inscrire, **après avoir reçu l'accord du responsable d'enseignement** :

- les titulaires du D. E. S. de Rhumatologie ou du D. E. S. de Médecine physique et Réadaptation ou ayant obtenu l'équivalence à l'un de ces D. E. S.
- les docteurs en médecine ayant reçu l'équivalence par l'Ordre et exerçant depuis au moins 3 ans
- les internes **justifiant de deux années d'internat** en Médecine générale, en Rhumatologie, en Médecine physique et Réadaptation
- les médecins étrangers, non ressortissants de la C. E. E., **après avoir validé la deuxième année du Diplôme Interuniversitaire de Spécialisation** en Rhumatologie, en Médecine physique et Réadaptation

L'accord écrit du responsable d'enseignement doit obligatoirement être joint au dossier d'inscription

Modalités d'accès :

Responsable de l'enseignement :

Pr Cyrille CONFAVREUX
Praticien Consultant des Hôpitaux, chargé de cours à la Faculté
Centre Hospitalier LYON-SUD
Service de Rhumatologie 2 B
69495 PIERRE-BENITE CEDEX
cyrille.confavreux@chu-lyon.fr

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD - LYON 1

Service des Spécialités Médicales
8, avenue Rockefeller
69373 LYON CEDEX 08
Téléphone : 04.78.77.75.70

Modalités d'évaluation :

Durée : 2 ans

L'examen qui sanctionne cet enseignement, **en fin de deuxième année**, comporte :

- 1) - une épreuve écrite anonyme de 2 heures (notée sur 20)
- 2) - une épreuve clinique de 1 heure (notée sur 20)
- 3) - une épreuve technique d'une demi-heure (notée sur 20)

Il est organisé une seule session à l'issue de la deuxième année

Seuls sont admis à se présenter à cet examen, les étudiants ayant régulièrement suivi les enseignements pratiques, cliniques et théoriques.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves écrites, cliniques et techniques.

La note 0 à l'épreuve écrite anonyme, à l'épreuve clinique est **éliminatoire**.

La note 5/20 à l'épreuve technique est **éliminatoire**.

Modalités d'évaluation :

Durée : 2 ans

L'examen qui sanctionne cet enseignement, **en fin de deuxième année**, comporte :

- 1) - une épreuve écrite anonyme de 2 heures (notée sur 20)
- 2) - une épreuve clinique de 1 heure (notée sur 20)
- 3) - une épreuve technique d'une demi-heure (notée sur 20)

Il est organisé une seule session à l'issue de la deuxième année

Seuls sont admis à se présenter à cet examen, les étudiants ayant régulièrement suivi les enseignements pratiques, cliniques et théoriques.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves écrites, cliniques et techniques.

La note 0 à l'épreuve écrite anonyme, à l'épreuve clinique est **éliminatoire**.

La note 5/20 à l'épreuve technique est **éliminatoire**.

■ **Contacts :**

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :

CYRILLE CONFAVREUX : cyrille.confavreux@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :

AKILA MOUELLEF : akila.mouellef@univ-lyon1.fr , 0478777576

■ **Tarifs :**

Si prise en charge individuelle : 900 € par an

Si prise en charge employeur : 900 € par an